

LE CONTRAT DE TRAVAUX BIM

Savoir répondre aux appels d'offre et gérer les contrats

Public

Services commerciaux
Services juridiques
Maîtrises d'ouvrages
Montage d'opérations
Promotions immobilières
Pilotages de projets
Bureaux d'études
Responsables administratifs
Autres

Pré requis

Validé avec le client

Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

Indices de réussite

Satisfaction des stagiaires > 90%
Atteinte des objectifs pédagogiques > 85%

Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

Durée

1 jour (7 heures)

Objectifs

Mieux maîtriser la gestion contractuelle du BIM
Connaître les éléments essentiels de la convention BIM
Savoir incorporer le BIM au contrat principal (annexe contractuelle BIM)
Savoir gérer les responsabilités des acteurs
Appréhender la gestion du BIM au quotidien

Contenu

Intégrer le BIM dans les contrats

- Définition des termes clés
- Le contrat de travaux BIM
- L'ordre de priorité des documents BIM dans la hiérarchie des documents contractuels
- Appréhender les exigences contractuelles

Rôles et responsabilités

- Le BIM manager, le BIM coordinateur : rôles et compétences
- Les obligations du maître d'ouvrage
- Les obligations des maîtres d'œuvre (architectes, ingénieurs, etc.)
- Les obligations de l'entrepreneur
- Le processus d'avis et visa en BIM

Savoir utiliser les données du BIM

- Le processus BIM : définir le workflow
- L'utilisation de la maquette numérique : produire les données, analyser, synthétiser, échanger les données numériques
- Les droits de propriété intellectuelle

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports PowerPoint
- Annexes...

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	18/03/2026	756 € HT *
PARIS	24/09/2026	756 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	525 € HT
Autres Régions	Nous consulter	756 € HT *

* 637 € HT à partir de 3 inscriptions

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY : 01.40.69.52.75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

infos@btpserv.com – 01 40 69 58 89

FC21/2026